



SOCIÉTÉ CANINE DE VENDEE

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique

CACS
de la SCC

EXPOSITION CANINE NATIONALE **LA ROCHE-SUR-YON**

VENDREDI 8 MAI 2026

**Lycée des Etablières
Route de Nantes**

1^{re} CLÔTURE : 12 avril 2026 (*cachet de la Poste faisant fois*)

CLÔTURE IRREVOCABLE

DES ENGAGEMENTS : 20 avril 2026 (*date de réception*)

Engagements à envoyer accompagné de votre règlement à :

Société Canine de Vendée

Mme Véronique PINIARSKI

17 Le Désert - 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

Renseignements ☎ 06 89 35 62 22

veronique.piniarski@wanadoo.fr

BAR, SANDWICHS

RENSEIGNEMENTS HÔTELS

Office du tourisme ☎ 02 51 36 00 85

Engagements possibles
sur internet :

<https://cedia.fr>

paiement sécurisé

Concours Jeune Présentateur
(non officiel)

Séance de BREATH
organisée par
le Club des Boston Terriers,
Carlins et Petits Belges

En partenariat avec


ROYAL CANIN



ENTRÉE GRATUITE

POUR LES VISITEURS ET LES ACCOMPAGNANTS

Les récompenses seront distribuées dès la fin des jugements afin de permettre aux exposants de partir à l'exception des chiens sélectionnés pour le ring d'honneur.

Entrée interdite aux chiens non inscrits au catalogue

IL EST RAPPELÉ AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 2^e CATÉGORIE QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX ARRÊTÉS DE LA LOI DU 06 JANVIER 1999

Groupe 01	08/05/2026
Berger australien, Bouvier d'Australie, Colleys, Kelpie australien	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Berger de Bohême, Berger de Picardie, Bergers de Brie, Berger de Croatie, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Berger polonais de plaine- Niziny, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bergers hollandais, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	COUTEAU Katerine
Berger des Shetland, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Bergers allemands	KARCHER Christian
Chiens de berger belge, Schipperke	THEVENON-WHIR Isabelle
Groupe 02	08/05/2026
Berger du Caucase, Bouviers Suisses, Bulldog anglais, Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Rottweiler, Saint Bernard, Shar Pei, Terre Neuve	THEVENON-WHIR Isabelle
Schnauzer, <i>Races non citées</i>	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 03	08/05/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Biewer Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Ratier valencien, Ratonero-bodeguero andaluz, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers d'Ecosse, Terriers irlandais, Toy Terrier	BARD Carole
Russell Terriers	ESCOFFIER Jean- Louis
Groupe 04	08/05/2026
Teckels	ROUSSET Bernard
Groupe 05	08/05/2026
Spitz allemands	ALARION Nicolas
Malamute de l'Alaska ^{spé} , <i>Races non citées</i>	ESCOFFIER Jean- Louis
Groupe 06	08/05/2026
Ariégeois, Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet polonais, Briquet de Provence, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chien courant polonais, Chien courant bernois, Bruno du Jura, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Gascons saintongeais, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROUSSET Bernard
Groupe 07	08/05/2026
Braques de Weimar, Braques français, Epagneuls bretons ^{spé} , Epagneuls de Münster ^{spé} , Griffon Korthals, Langhaar ^{spé} , Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais ^{spé} , <i>Races non citées</i>	GESLIN Anne
Groupe 08	08/05/2026
Chien d'oyssel allemand	DESSERNE Sylvie
Chien d'eau américain ^{spé} , Cockers américains ^{spé} , Cockers anglais ^{spé} , Golden, Labrador, Retrievers, Spaniels ^{spé}	DUPAS Jean- Jacques
Barbets, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé	TYTGAT Guillaume
Groupe 09	08/05/2026
Carlins, Chiens chinois à crête, Coton de Tuléar, King et Cavaliers King Charles spaniels, Petits belges, Terrier de Boston	ALARION Nicolas
Bouledogues français	THEVENON-WHIR Isabelle
Caniches, <i>Races non citées</i>	TYTGAT Guillaume
Groupe 10	08/05/2026
<i>Races non citées</i>	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Whippet	DESSERNE Sylvie

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

EXPOSITION CANINE NATIONALE LA ROCHE SUR YON LE 8 MAI 2026

Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

Ne rien inscrire dans ce cadre

En partenariat avec



Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la à la **S.C. Vendée**,
Véronique PINIARSKI - 17 Le Désert - 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE
 en joignant le montant de votre engagement.
 Vérifiez l'affranchissement de votre lettre.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 20 avril 2026 (date de réception)

ATTENTION AUX PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR CERTAINES RACES ET CLASSES : VOIR AU VERSO

Identification : _____ N° LO : _____

Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété _____ Taille _____ Couleur _____ Poil _____ Poids _____

Né le : _____ Sexe : Mâle - Femelle

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (M. Mme Mlle) _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Pour recevoir un accusé de réception, merci de renseigner votre adresse mail ci-dessus.

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central SCC

	1 ^{re} clôture	2 ^e clôture
• 1 ^{er} chien	34 €	38 €
• 2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	27 €	31 €
• 4 ^e chien et suivants (chacun)	18 €	22 €
• Classe Vétéran (à partir de 8 ans)	18 €	22 €
• Classe Puppy (6 à 9 mois)	18 €	22 €
• Classe Baby (4 à 6 mois)	18 €	22 €
• Chien ne concourant pas	10 €	10 €
• Meute	52 €	57 €
<i>(au moins 6 chiens)</i>		
• 7 ^e chien et suivant de la meute (chacun)	12 €	12 €
• Lot d'Affixe, Lot de reproducteur	10 €	10 €
• Couple, Paire	5 €	5 €
• Confirmation pour les chiens engagés à l'exposition	gratuit	
• Confirmation seule	32 €	32 €

1^{re} CLÔTURE : 12 avril 2026 (cachet de la Poste faisant fois)

CLÔTURE IRREVOCABLE

DES ENGAGEMENTS : 20 avril 2026 (date de réception)

Confirmation Sans Jugement le JEUDI uniquement,
de 14 h à 17 h (voir page 5)

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (1 seule classe) <small>(Voir définition des classes dans le règlement)</small>	Montant
Intermédiaire _____	_____
Ouverte _____	_____
Travail (Voir au dos) _____	_____
Champion (Voir au dos) _____	_____
Jeunes _____	_____
Puppy _____	_____
Baby _____	_____
Vétéran _____	_____
Ne concourant pas _____	_____
Meutes _____	_____
Lot d'Affixe, de Reproducteur _____	_____
Couple, Paire _____	_____
Confirmation Avec Jugement : <input type="checkbox"/>	_____
TOTAL (chèque global) _____	_____
<small>Chèque global ou mandat à l'ordre de S.C. Vendée Étranger : mandat international exclusivement.</small>	
Mettez la somme en face de la classe dans laquelle vous souhaitez engager votre chien.	
L'entrée est libre pour les visiteurs.	

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Seuls les chiens non retenus pour le ring d'honneur pourront sortir après les jugements.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA LA ROCHE S/ YON le 8 MAI 2026

ARRIVÉE ET JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

LOGEMENT - Des cages seront mises à disposition pour les meutes uniquement.

SORTIE DES CHIENS - La sortie est libre après les jugements, à l'exception des chiens retenus pour le Ring d'Honneur. Un Bar-Sandwicherie sera installé à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE - Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont le jour de naissance et le jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée au 20 avril 2026 (date de réception).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine de Vendée par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

- des engagements : La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
 - des chiens - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs qu'ils soient prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. CACS-J et CACS-V - Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1^{er} EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétérin. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1^{er} EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérin ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Règlement complet des expositions sur le site SCC : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland	15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements
- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION :

Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE Jeudi 7 Mai de 14h à 17h
A renvoyer à Véronique Piniarski - 17 Le Désert - 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

Race _____ Sexe _____

Tatouage Français : _____ Numéro L.O.F. : _____ Né(e) le : _____

Nom du chien : _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail (pour recevoir l'accusé de réception) _____

Tarif de l'engagement : 32 € à l'ordre de la Société Canine de Vendée (22 € pour les adhérents SC Vendée).

En partenariat avec



Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété :	Taille :	Couleurs :	Poil (nature ou longueur) :	Poids :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braque Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Bergers de Brie, Belges, Puli, Dobermanns, Pinschers, Schnauzers, Boxers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Chow-Chow, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Bouledogues, Carlins, Cavalier King Charles.	Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, St-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental